

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès



**MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE
L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS,
DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE**

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



ANNUAIRE STATISTIQUE DU CONGO 2018

CHAPITRE 10 : STATISTIQUES DE LA SECURITE SOCIALE

EDITION 2020



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE,
DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ANNUAIRE STATISTIQUE DU CONGO 2018

CHAPITRE 10 : STATISTIQUES DE LA SECURITE SOCIALE

Edition 2020



La loi n° 36-2018 sur la statistique officielle promulguée le 5 octobre 2018 stipule entre autres :

Article 1 : La présente loi fixe les règles relatives à l'élaboration, à la production et à la diffusion des statistiques officielles.

Elle détermine l'organisation, le fonctionnement général et la coordination du système statistique national.

Article 3 : Les travaux et les activités relatifs à l'élaboration, à la production et à la diffusion des statistiques officielles sont réalisés selon les principes fondamentaux suivants : (i) le secret statistique ; (ii) l'obligation de réponse aux questionnaires statistiques et l'obligation de transmission des fichiers des données administratives et des données individuelles ; (iii) l'indépendance professionnelle ; (iv) la qualité ; (v) la diffusion et (vi) la coordination et la coopération.

Article 26 : La production des statistiques officielles s'effectue dans le respect des normes, des méthodes, des concepts, des nomenclatures et des définitions harmonisés et/ou uniformisés, dans le cadre de la coopération sous régionale, régionale et internationale.

Article 27 : Le système statistique national fournit les informations statistiques officielles se rapportant notamment aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental.

A ce titre : Il est chargé, notamment de : (i) collecter les données auprès des ménages, des entreprises, des administrations et de toutes autres unités statistiques, et d'en assurer l'enregistrement, le traitement et l'analyse, conformément aux dispositions de l'article 26 de la présente loi et en fonction des besoins exprimés par l'ensemble des utilisateurs ; (ii) publier et diffuser l'information statistique auprès de tous les utilisateurs publics et privés ; (iii) élaborer, sur la base des informations statistiques disponibles des analyses préliminaires en rapport avec les différents domaines liés au développement ; (iv) coordonner les activités des différents acteurs chargés de la statistique ; (v) programmer les activités statistiques, définir les normes, les concepts et les nomenclatures, et adopter les méthodes statistiques, dans le cadre de la coopération sous régionale, régionale et internationale ; (vi) organiser la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de l'information statistique ; (vii) organiser la formation initiale et continue du personnel exerçant dans les domaines statistique et démographique et assurer la promotion de la recherche et de la culture statistique.

Article 28 : Le système statistique national comprend : (i) un organe de régulation et de coordination de l'activité statistique ; (ii) un organisme public de production des statistiques officielles ; (iii) les producteurs des statistiques officielles sectorielles ; (iv) les écoles et institutions de formation statistique et démographique ; (v) les autres acteurs.

Article 32 : L'organisme public de production des statistiques officielles est chargé de la coordination technique des activités du système statistique national.

Il a notamment pour mission de contribuer à la fourniture des données statistiques liées aux domaines économique, démographique, social, culture et environnemental.

L'organisme public de production des statistiques officielles est régi par des textes spécifiques.

La Loi n° 35-2018 portant création de l'Institut National de la Statistique promulguée le 5 octobre 2018 stipule entre autres :

Article 1 : Il est créé un organisme public de production des statistiques officielles dénommé « Institut National de la Statistique » en sigle INS.

L'Institut National de la Statistique est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le siège de l'Institut National de la Statistique est fixé à Brazzaville.

Toutefois, il peut, lorsque les circonstances le justifient, être transféré en tout autre lieu du territoire national, par décret en Conseil des ministres, sur proposition du comité de direction.

Article 2 : L'Institut National de la Statistique est placé sous la tutelle du ministère en charge de la statistique.

Article 3 : L'Institut National de la Statistique assure la coordination technique des activités du système statistique national et contribue à la fourniture des données statistiques liées aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental.

D'après le Décret n°2019-431 du 30 décembre 2019 portant approbation des statuts de l'Institut National de la Statistique, l'article 6 stipule : l'Institut National de la Statistique assure la coordination technique des activités du système statistique national et contribue à la fourniture des données statistiques liées aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental. A ce titre, il est chargé, notamment de : (i) procéder à la collecte des informations, à leur traitement, leur analyse, leur diffusion, leur stockage et leur mise à jour ; (ii) produire les comptes nationaux et les indicateurs macroéconomiques ; (iii) produire et mettre à la disposition des utilisateurs, des données et analyses statistiques répondant aux normes internationales reconnues en la matière ; (iv) centraliser et gérer l'ensemble des bases de données économiques, démographiques, sociales, culturelles et environnementales ; (v) publier et diffuser des informations de qualité sur la situation économique, démographique, sociale, culturelle et environnementale ; (vi) assurer le suivi des statistiques et de l'évaluation d'impact des stratégies, des politiques, des programmes et projets de développement national, (vii) promouvoir la coopération, la formation, la recherche et la culture statistique.

Article 7 : L'Institut National de la Statistique est administré par un comité de direction et géré par une direction générale.

Article 24 : La direction générale, outre le secrétariat de direction, le service informatique et le service de la communication et de la documentation, comprend : (i) la direction de la coordination statistique ; (ii) la direction des statistiques démographiques et sociales ; (iii) la direction des enquêtes et des recensements ; (iv) la direction des synthèses et analyses économiques ; (v) la direction des statistiques économiques ; (vi) la direction administrative et financière et (vii) les directions départementales.

Localisation de la Direction Générale de l'Institut National de la Statistique

Située en face de l'ex Radio Congo, non loin de l'Ecole Nationale Moyenne d'Administration (ENMA).

BP. 2031 Brazzaville/Congo

Site web: <https://www.ins-congo.org>

Localisation des Directions départementales de la statistique

N° d'ordre	Dénomination de la structure	Localisation
01	Direction Départementale de la Statistique du Kouilou	Située dans l'enceinte de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ACSI) ex OCI, au N°21 de l'avenue TCHICAYA U'TAMSI quartier MPITA CQ 116.
02	Direction Départementale de la Statistique du Niari	Située non loin de l'hôpital régional des armées, à 100 mètres de l'hôtel de la Préfecture.
03	Direction Départementale de la Statistique de la Lékoumou	Située dans l'enceinte de l'Immeuble du Plan, au premier niveau, à côté du siège de la Préfecture. et en face de la Direction Départementale de l'Economie Forestière
04	Direction Départementale de la Statistique de la Bouenza	Située sur l'avenue de l'Unité, Non loin du Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à côté de la LCDE, dans l'enceinte de l'immeuble du Plan.
05	Direction Départementale de la Statistique du Pool	Située dans l'immeuble du Plan, en face du marché central.
06	Direction Départementale de la Statistique des Plateaux	Située dans l'enceinte de l'Immeuble du Plan, boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Avenue NGA-ANDZOUNOU
07	Direction Départementale de la Statistique de la Cuvette	Située dans l'enceinte de l'immeuble du plan, au premier niveau, à côté du siège du Conseil départemental
08	Direction Départementale de la Statistique de la Cuvette-Ouest :	Située en diagonale du siège de la Préfecture, entre la Sous-Préfecture et le siège du Conseil départemental et en face de l'ancien siège du Conseil départemental.
09	Direction Départementale de la Statistique de la Sangha	Située au croisement de l'avenue de l'aéroport avec l'avenue Marien NGOUABI, dans l'enceinte de la Direction Départementale du Plan, à côté de la Direction Départementale de l'Economie Forestière.
10	Direction Départementale de la Statistique de la Likouala	Immeuble R1 du Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, situé à côté du siège de l'ex-ONPT, en face de la Mairie d'Impfondo.
11	Direction Départementale de la Statistique de BRAZZAVILLE	Dans l'enceinte du Ministère de l'aménagement du territoire et des grands travaux, situé au rond-point ex CCF dernière l'immeuble
12	Direction Départementale de la Statistique de Pointe-Noire	Située dans l'enceinte de l'Agence Congolaise des Systèmes d'Information (ACSI) ex OCI, quartier Mpita. E-mail : ddstatistique.pnr@gmail.com

CHAPITRE 10 : STATISTIQUES DE LA SECURITE SOCIALE

I. Présentation

Au Congo, la sécurité sociale est représentée par deux (2) structures : (i) la Caisse des Retraites des Fonctionnaires (CRF) et (ii) la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

Chacune des structures a une catégorie des agents qu'elle gère. La CRF a pour caractéristique la gestion du personnel civil de l'Etat et les militaires, tandis que la CNSS gère à la fois les fonctionnaires (contractuels), les agents des entreprises publiques et privées et tout autre agent économique.

Ainsi, les données statistiques disponibles concernent les effectifs des pensionnés, les montants des prestations sociales et la nature des prestations sociales.

II. Concepts et définitions¹

Pension d'ancienneté : allocation ou prestation pécuniaire viagère attribuée à un agent ayant atteint la limite d'âge légal de sa catégorie après avoir accompli la durée de services correspondants et cessé son activité.

Pension de réversion : allocation ou prestation versée aux ayants-droit d'une personne qui avait acquis de son vivant des droits à une pension d'ancienneté (de vieillesse) ou à un avantage de l'assurance vieillesse.

Pension proportionnelle : allocation ou prestation pécuniaire viagère attribuée à un agent ayant atteint la limite d'âge légal de sa catégorie sans accomplir la durée de services correspondants.

Pensionné :

a) personne qui à la suite de la cessation d'activités du fait de l'atteinte de la limite d'âge légal, bénéficie d'une prestation (allocation) pécuniaire viagère attribué par un organisme de sécurité sociale ;

b) bénéficiaire de la transposition d'une allocation pécuniaire viagère ou non fait du lieu avec un titulaire décédé.

Ces ayants-droit peuvent être, selon la législation, soit les conjoints survivants, soit les orphelins, soit encore les ascendants.

La pension de réversion est constituée de la pension de veuvage et de la pension des orphelins.

III. Méthodologie

La collecte des données a consisté au dépôt des maquettes de tableaux auprès de la personne ressource, c'est-à-dire la personne censée renseigner lesdites maquettes. Pour les besoins d'inadaptation des tableaux, la personne-ressource a pu mettre à la disposition de l'agent de collecte sur support électronique, toutes les informations nécessaires contenues dans des tableaux statistiques propres à l'unité-source. L'agent de collecte a été tenu de procéder à l'exploitation de ces tableaux statistiques appropriés.

¹ Définitions tirées de l'annuaire statistique du Congo 2012

Pour mettre à la disposition des utilisateurs des données statistiques fiables, les structures de la sécurité sociale enregistrent quotidiennement des informations portant sur les pensionnés. Pour des « pensions dérivées », chaque bénéficiaire à l'obligation de remplir parfois des fiches pouvant renseigner sa situation. Pour d'autres « pensions », les retraités déposent un texte d'arrêté justifiant leur situation.

Données manquantes : les données manquantes sont des faits réels.

Exactitude/Fiabilité des données : les données fournies par la CRF ont été issues des enregistrements de la situation des pensionnés. Ces enregistrements obéissent à une déontologie appropriée. Par contre, les informations provenant de la CNSS ont été recueillies à partir des tableaux statistiques propres à la structure. Ainsi, les données y afférentes sont précises.

Cohérence des données : pour la CRF, il s'est agi comme à l'accoutumé, de faire une juxtaposition des tableaux statistiques. Alors que pour la CNSS, jadis on a constaté une rupture dans la fourniture des informations statistiques dans certains départements, ce n'est qu'au cours de cette année que les données sont disponibles. Donc il ne s'est pas posé de problèmes de cohérence des données au niveau de la CNSS.

IV. Sources et documentation

Sources	- Directions départementales de la CRF - Directions départementales de la CNSS
Documentation	- Rapport d'activités - Imprimés des tableaux statistiques

❖ Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF)

Tableau 10.01 : Effectifs des pensionnés de la CRF par nature de pension de 2014 à 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Pension d'ancienneté	6722	383	532	14 797	14 744
Pension proportionnelle	12	14	11	341	343
Pension d'invalidité	4	65	69	64	47
Pension de réversion	146	92	131	3 657	3 713
Pension Veuf ou Veuve					
Pension temporaire d'orphelin	34	31	29	449	447

Sources : DD CRF

NB : Les données de 2014 à 2016 ne concernent pas le département de Brazzaville

Tableau 10.02 : Effectifs des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2015

	Total *	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	383	37	95	2	...	166	83
Pension proportionnelle	14	-	3	3	...	2	6
Pension d'invalidité	65	-	-	64	...	-	1
Pension de réversion	92	15	11	9	...	35	22
Pension veuf ou veuve													
Pension temporaire d'orphelin (PTO)	31	-	2	13	...	13	3

Sources : DD CRF

*Total : ensemble des départements ayant renseigné le tableau

Tableau 10.03 : Effectifs des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2016

	Total*	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	532	134	...	63	88	2	...	162	83
Pension proportionnelle	11	-	...	-	3	-	...	2	6
Pension d'invalidité	69	-	...	-	-	68	...	-	1
Pension de réversion	131	48	...	8	11	6	...	34	24
Pension veuf ou veuve													
Pension temporaire d'orphelin (PTO)	29	9	...	-	2	8	...	8	2

Sources : DD CRF

*Total : ensemble des départements ayant renseigné le tableau

Tableau 10.04 : Effectifs des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2017

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	14 797	154	...	133	83	2	...	162	94	14 169	...
Pension proportionnelle	341	-	...	-	3	-	...	2	6	330	...
Pension d'invalidité	64	-	...	-	-	63	...	-	1	-	...
Pension de réversion	3 657	38	...	48	11	6	...	34	24	3 496	...
	449	8	...	-	2	8	-	8	2	421	...

Sources : DD CRF

Tableau 10.05 : Effectifs des pensionnés de la CRF par la nature de la pension selon le département en 2018

	Total*	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	14 744	51	...	272	78	2	...	36	53	14 252	...
Pension proportionnelle	343	-	...	-	3	-	...	2	6	332	...
Pension d'invalidité	47	-	...	-	-	46	...	-	1	-	...
Pension de réversion	3 713	36	...	91	10	2	...	34	24	3 516	...
	447	5	...	-	2	8	...	8	1	423	...

Sources : DD CRF

*Total : ensemble des départements ayant renseigné le tableau

Tableau 10.06 : Evolution du montant des prestations sociales (en FCFA) des pensionnés de la CRF par nature de pension de 2014 et 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Pension d'ancienneté	228 145 098	253 771 720	292 847 138	2 997 178 553	2 968 846 756
Pension proportionnelle	3 342 732	3 342 732	3 342 732	67 916 954	68 841 951
Pension d'invalidité	553 236	553 236	553 236	553 236	553 236
Pension de réversion	9 860 951	18 686 339	21 104 822	698 663 839	707 529 175
	2 648 132	2 346 212	2 196 091	84 413 893	84 241 342

Sources : DD CRF

Tableau 10.07 : Montants des prestations sociales (en FCFA) des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2015

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	253 771 720	59 112 192	13 615 217	15 783 159	165 261 152
Pension proportionnelle	3 342 732	-	113 520	116 448	3 112 764
Pension d'invalidité	553 236	-	-	-	553 236
Pension de réversion	Pension veuf ou veuve	18 686 339	8 825 388	413 487	1 336 088	8 111 376
	Pension temporaire d'orphelin (PTO)	2 346 212	-	82 496	779 796	1 483 920

Sources : DD CRF

Tableau 10.08 : Montants des prestations sociales (en FCFA) des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2016

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire
Pension d'ancienneté	292 847 138	14 477 688	...	84 341 820	12855220	15 911 258	165 261 152
Pension proportionnelle	3 342 732	-	...	-	113520	116 448	3 112 764
Pension d'invalidité	553 236	-	...	-	-	-	553 236
Pension de réversion	Pension veuf ou veuve	21 104 822	1 557 290	...	9 618 180	413487	1 222 481	8 293 384	...
	Pension temporaire d'orphelin (PTO)	2 196 091	309 867	...	-	82496	622 448	1 181 280	...

Sources : DD CRF

Tableau 10.09 : Montants des prestations sociales (en FCFA) des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2017

	Ensemble	Kouilou Niari	Lékoumou Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire		
Pension d'ancienneté	2 997 178 553	...	20 454 396	...	24 555 925	12266379	...	15 911 258	151 967 084	2 772 023 511	...	
Pension proportionnelle	67 916 954	...	-	...	-	113520	...	116 448	3 112 764	64 574 222	...	
Pension d'invalidité	553 236	...	-	...	-	-	...	553 236	...	-	...	
Pension de réversion	Pension veuf ou veuve	698 663 839	...	1 966 448	...	2 903 693	413487	...	1 222 481	8 293 384	683 864 346	...
	Pension temporaire d'orphelin (PTO)	84 413 893	...	253 887	...	-	82496	...	622 448	1 181 280	82 273 782	-

Sources : DD CRF

Tableau 10.10 : Montants des prestations sociales (en FCFA) des pensionnés de la CRF par nature de la pension selon le département en 2018

	Ensemble	Kouilou Niari	Lékoumou Bouenza	Pool	Plateaux	Cuvette Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe-Noire		
Pension d'ancienneté	2 968 846 756	...	3 458 242	...	3 544 884	11849331	...	3 377 240	134 885 496	2 811 731 563	...	
Pension proportionnelle	68 841 951	...	-	...	-	113520	...	116 448	3 112 764	65 499 219	...	
Pension d'invalidité	553 236	...	-	...	-	-	...	553 236	...	-	...	
Pension de réversion	Pension veuf ou veuve	707 529 175	...	1 232 216	...	3 225 745	393327	...	724 093	8 293 384	693 660 410	...
	Pension temporaire d'orphelin (PTO)	84 241 342	...	213 771	...	-	-	-	28 532	546 720	83 452 319	...

Sources : DD CRF

❖ Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

Tableau 10.11: Effectifs des pensionnés de la CNSS par nature de la pension de 2014 à 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Total pensionnés	45 551	58 941	61 365	62 114	60 731
Dont Femme	19 958	13 685	13 127	13 104	12 189
Total Prestations familiales	21367	10 925	12 515	12 686	9 774
Dont Femme	10 347	2 904	2 820	2 612	1 339
Total Rentes	2 427	4 525	4 707	4 824	4 979
Dont Femme	402	283	279	195	204
Total Pensions	43 124	43 491	44 143	44 604	45 978
Dont Femme	9 209	10 498	10 028	10 297	10 646

Sources : DD CNSS

Tableau 10.12: Effectifs des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2015

	Total	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette Ovest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe Noire
Total pensionnés	58 941	94	6 804	655	1 175	1 603	...	7 088	...	27 392	14 130
Dont Femme	13 685	26	-	-	545	9	...	-	...	8 470	4 635
Total Prestations familiales	10 925	-	1 870	29	31	81	...	2 116	...	5 778	1 020
Dont Femme	2 904	-	-	-	2	-	...	-	...	2 797	105
Total Rentes	4 525	7	275	32	18	32	...	2 486	...	946	729
Dont Femme	283	2	-	-	15	9	...	-	...	135	122
Total Pensions	43 491	87	4 659	594	1 126	1 490	...	2 486	...	20 668	12 381
Dont Femme	10 498	24	-	-	528	-	...	-	...	5 538	4 408

Sources : DD CNSS

Tableau 10.13 : Effectifs des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2016

	Total	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette Ovest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe Noire
Total pensionnés	61 365	78	...	1 126	7 890	631	1 229	1 534	...	8 635	...	26 564	13 678
Dont Femme	13 127	23	...	-	-	-	615	9	...	-	...	8 236	4 244
Total Prestations familiales	12 515	-	...	24	2 443	18	54	76	...	3 451	...	5 716	733
Dont Femme	2 820	-	...	-	-	-	4	-	...	-	...	2 767	49
Total Rentes	4 707	7	...	25	336	31	23	32	...	2 592	...	933	728
Dont Femme	279	5	...	-	-	-	15	9	...	-	...	133	117
Total Pensions	44 143	71	...	1 077	5 111	582	1 152	1 426	...	2 592	...	19 915	12 217
Dont Femme	10 028	18	...	-	-	-	596	-	...	-	...	5 336	4 078

Sources : DD CNSS

Tableau 10.14 : Effectifs des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2017

	Total	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe Noire
Total pensionnés	62 114	69	...	1 129	8 148	567	1 178	1 500	...	9 330	...	26 450	13 743
Dont Femme	13 104	16	...	-	-	-	630	-	...	-	...	8 119	4 339
Total Prestations familiales	12 686	-	...	23	2 632	7	51	67	...	4 076	...	5 304	526
Dont Femme	2 612	-	...	-	-	-	5	-	...	-	...	2 568	39
Total Rentes	4 824	1	...	31	449	18	17	26	...	2 627	...	921	734
Dont Femme	195	-	...	-	-	-	12	-	...	-	...	132	51
Total Pensions	44 604	68	...	1 075	5 067	542	1 110	1 407	...	2 627	...	20 225	12 483
Dont Femme	10 297	16	...	-	-	-	613	-	...	-	...	5 419	4 249

Sources : DD CNSS

Tableau 10.15 : Effectifs des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2018

	Total	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe Noire
Total pensionnés	60 731	61	...	1 223	8 616	582	1 264	1 457	...	9 347	...	24 141	14 040
Dont Femme	12 189	16	...	-	-	-	644	-	...	-	...	6 914	4 615
Total Prestations familiales	9 774	-	...	8	2 755	4	26	58	...	3 835	...	2 600	488
Dont Femme	1 339	-	...	-	-	-	6	-	...	-	...	1 259	74
Total Rentes	4 979	1	...	27	453	18	12	26	...	2 756	...	932	754
Dont Femme	204	-	...	-	-	-	12	-	...	-	...	133	59
Total Pensions	45 978	60	...	1 188	5 408	560	1 226	1 373	...	2 756	...	20 609	12 798
Dont Femme	10 646	16	...	-	-	-	626	-	...	-	...	5 522	4 482

Sources : DD CNSS

Tableau 10.16: Montants des prestations sociales des pensionnés de la CNSS par nature de la pension de 2014 à 2018

Unité : F CFA

	2014	2015	2016	2017	2018
Total pensionnés	46 872 146 742	26 612 245 363	27 851 158 368	28 682 084 633	29 532 674 807
Dont Femme	7 761 141 396	5 619 893 759	5 800 416 189	5 901 409 741	6 001 135 007
Total Prestations familiales	636 965 038	710 755 238	742 847 487	627 874 689	477 113 485
Dont Femme	441 385 042	430 384 075	412 511 006	333 509 270	233 528 927
Total Rentes	592 337 802	373 728 799	432 851 896	425 374 140	496 870 405
Dont Femme	132 408 013	72 462 770	72 031 346	63 424 071	78 351 574
Total Pensions	45 642 843 902	25 527 761 326	26 675 458 985	27 628 835 804	28 558 690 917
Dont Femme	7 187 348 341	5 117 046 914	5 315 873 837	5 504 476 400	5 689 254 506

Sources : DD CNSS

Tableau 10.17: Montants des prestations sociales des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2015

Unité : F CFA

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette	Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe	Noire
Total pensionnés	710 755 238	1 632 000	564 000	5 135 825	19 464 859	...	683 958 554
Dont Femme	430 384 075	-	12 000	-	...	430 372 075
Total Prestations familiales	373 728 799	361 668	11 707 067	638 103	5 049 027	15 151 622	...	340 821 312
Dont Femme	72 462 770	276 960	-	628 599	-	...	71 557 211
Total Rentes	25 527 761 326	12 035 059	253 837 484	67 676 765	553 142 587	425 556 445	...	24 215 512 986
Dont Femme	5 117 046 914	911 323	-	15 119 536	-	...	5 101 016 055

Sources : DD CNSS

Tableau 10.18: Montants des prestations sociales des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2016

Unité : F CFA

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette	Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe	Noire
Total pensionnés	742 847 487	408 000	57 183 384	1 194 000	768 000	6 066 000	21 692 968	...	655 535 135
Dont Femme	412 511 006	-	-	-	24 000	-	...	412 487 006
Total Prestations familiales	432 851 896	361 668	...	1 173 564	52 713 005	16 225 781	869 991	5 049 027	17 692 386	...	338 766 474
Dont Femme	72 031 346	276 960	...	-	...	-	628 599	-	...	71 125 787
Total Rentes	26 675 458 985	10 504 866	...	89 305 727	109 896 389	265 237 115	64 346 179	525 587 811	450 797 606	...	25 159 783 292
Dont Femme	5 315 873 837	616 830	...	-	-	-	15 329 701	-	...	5 299 927 306

Sources : DD CNSS

Tableau 10.19: Montants des prestations sociales des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2017

Unité : F CFA

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette	Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe	Noire
Total pensionnés	627 874 689	676 000	65 718 692	463 000	1 114 000	4 598 000	25 416 840	...	529 888 157
Dont Femme	333 509 270	-	-	-	84 000	-	...	333 425 270
Total Prestations familiales	425 374 140	78 324	...	1 176 216	90 439 758	16 066 826	721 572	8 813 641	8 326 316	...	299 751 487
Dont Femme	63 424 071	-	...	-	...	-	489 684	-	...	62 934 387
Total Rentes	27 628 835 804	9 280 176	...	88 268 927	156 158 450	246 697 910	61 533 561	522 068 347	493 705 543	...	26 051 122 890
Dont Femme	5 504 476 400	435 576	...	-	-	-	16 352 160	-	...	5 487 688 664

Sources : DD CNSS

Tableau 10.20: Montants des prestations sociales des pensionnés de la CNSS par nature de la pension selon le département en 2018

Unité : F CFA

	Ensemble	Kouilou	Niari	Lékoumou	Bouenza	Pool	Plateau	Cuvette	Cuvette	Ouest	Sangha	Likouala	Brazzaville	Pointe	Noire
Total pensionnés	477 113 485	266 000	66 907 268	318 000	528 000	7 434 000	30 660 257	...	370 999 960
Dont Femme	233 528 927	-	-	-	82 000	-	...	233 446 927
Total Prestations familiales	496 870 405	78 324	...	1 266 312	90 904 740	874 680	489 684	2 970 156	29 436 507	...	370 850 002
Dont Femme	78 351 574	-	...	-	...	-	489 684	-	...	77 861 890
Total Rentes	28 558 690 917	9 330 234	...	84 063 201	157 812 008	249 834 117	61 680 732	501 390 703	560 979 315	...	26 933 600 607
Dont Femme	5 689 254 506	582 834	..	-	-	-	15 088 412	-	...	5 673 583 260

Sources : DD CNSS